LE GERMOIR, PARCOURS D'INCUBATION

GUIDE DE PARTICIPATION

2026 - 2031

Parcours d'incubation pour les entreprises agricoles du Bas-Saint-Laurent



Le Germoir
parcours d'incubation

Un projet porté par la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent
Mobiliser Concerter Rayonner



Bonjour !

Ce document a été élaboré afin de vous fournir plus d'informations sur le programme du *Germoir, parcours d'incubation*. Dans les pages suivantes, vous aurez notamment plus de détails sur le processus de sélection : les coûts, les étapes ainsi que des ressources pour vous aider dans vos démarches.

Si vous avez des questions à la suite de votre lecture, n'hésitez pas à nous contacter ! Envoyez-nous un courriel avec vos disponibilités pour un appel ou une rencontre virtuelle.

Nous contacter : incubateur@tcbbsl.org

Table des matières

C'est quoi le Germoir, parcours d'incubation ?....4

C'est pour qui ?....9

Combien ça coûte ?....10

Comment on fait pour s'inscrire ?....11

C'est quoi le processus de sélection ?....12

Foire aux questions....14

Grille des critères de sélection du Germoir, parcours d'incubation....15

Grille des priorités locales....16



C'est quoi le Germoir, parcours d'incubation?

Le Germoir est un parcours d'incubation destiné à soutenir le démarrage et le développement de projets agricoles au Bas-Saint-Laurent.

Conçu en collaboration avec plusieurs partenaires du milieu, il répond aux principaux défis rencontrés par la relève agricole, qu'elle soit issue ou non du milieu. Ces défis peuvent concerner l'accès à l'expertise, le développement des compétences, le réseautage ou encore la structuration du projet.

Le programme se déploie sur une période d'environ deux ans et demi et propose un accompagnement structuré, combinant services-conseils, formation, mentorat et réseautage.

Comment on fait ca ?

Faire partie du Germoir, parcours d'incubation c'est avoir accès à :

2 500 $

maximum remboursé en services-conseils

Des conseils agricoles

Réseau Agriconseils Bas-Saint-Laurent

Quoi : Les participant·e·s peuvent accéder à un éventail de services-conseils couvrant notamment :

- l'agroenvironnement
- la gestion financière et organisationnelle
- la commercialisation
- les pratiques culturales et d'élevage
- la transformation alimentaire

Comment : En s'inscrivant au réseau Agriconseils :

1. Vous choisissez un·e conseiller·ère en fonction de vos besoin;
2. Vous faites vos réclamations à Agriconseils;
3. Nous vous remboursons la portion des frais admissibles non couverts par le réseau, sauf les taxes, jusqu`à concurrence de 2 500$.

Alors : Une belle occasion de découvrir les services du Réseau Agriconseils !

≈ 60 h

de formation sur deux ans

De la formation

Quoi : Le programme inclut une banque d'environ 60 heures de formation réparties sur deux ans.
Les contenus sont adaptés aux besoins des participant·e·s et peuvent porter, entre autres, sur :

- la gestion des risques
- le marketing et la mise en marché
- les coûts de revient
- l'utilisation et l'entretien d'équipements

Comment : La planification des formations est établie en fonction des profils et des priorités de chaque cohorte.

> Alors : Nous a déjà hâte de connaître vos envies de formations !

CRÉA

outil psychométrique et suivi personnalisé

Un profil de personnalité

Expertise CREA avec le Groupe Pousse-Vert

Quoi : Les participant·e·s ont accès à un outil psychométrique leur permettant de mieux comprendre leurs forces, leurs préférences et leur manière de travailler.

Cet exercice peut également être réalisé avec un partenaire d'affaires et est accompagné d'un suivi personnalisé afin de soutenir la prise de décision et la collaboration.

Comment : Quand vous êtes inscrit, on vous met en contact avec le CRÉA. Ensuite, vous êtes maître de votre expérience.

> Alors : Bien se connaître, c'est l'une des clés du succès et ça peut éviter quelques pièges !

10 h

de mentorat individuel par année

Du mentorat agricole individuel

Quoi :Chaque participant est jumelé à un producteur ou une productrice d'expérience.

Ce mentorat permet d'échanger sur des enjeux concrets liés au projet, de valider des orientations et de bénéficier d'un partage d'expérience. Jusqu'à 10 heures de mentorat par année sont offertes dans ce cadre.

Comment : À la suite de votre inscription, le comité de sélection vous met en contact avec un producteur d'expérience : la personne peut avoir la même production ou non et habite au Bas-Saint-Laurent. Si ça ne clique pas avec le mentor, on en trouve un 2e. C'est vous et le mentor qui gérez vos échanges.

Alors : Imaginez avoir accès aux secrets d'un expert en marché public pour commercialiser vos camerises ou d'une personne qui est motivé par la machinerie pour vous aider à choisir votre futur tracteur !

6

rencontres de codéveloppement

Quoi :

Comment :

Alors :

Du co-développement

Quoi : Le programme propose également un accompagnement en groupe portant sur des enjeux entrepreneuriaux communs.

Encadrées par un animateur·trice spécialisé, ces rencontres favorisent le partage d'expériences, le développement d'un réseau et la réflexion collective.

Comment : Le co-développement se fera à l'aide d'un animateur spécialisé et aura lieu durant 6 rencontres, pour la plupart virtuelles. L'animateur déterminera les thématiques des rencontres. L'écoute, la confiance, le respect et le partage d'expérience sont à la base du processus.

Alors : Après cette expérience de co-développement, vous aurez un bon réseau de contacts et des gens à appeler si vous avez besoin d'un conseil !

3 ans

d'adhésion à l'ARABSL et aux Agricultrices du Québec

Du réseautage

Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent

Quoi : Les participant·e·s bénéficient d'un accès facilité à des activités de réseautage ainsi qu'à des événements du milieu agricole. L'adhésion à l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent ainsi qu'aux agricultrices du Québec sont offertes pour une durée de trois ans.

Comment : Nous payons votre inscription à l'ARABSL et aux agricultrices du Québec pour 3 ans et vous participez aux activités !

Alors : Saviez-vous que l'inscription à l'ARABSL et aux Agricultrices du Québec vous donne aussi plein de rabais ? Ne manquez pas votre chance !

5 000 $

de soutien à l'établissement

Un soutien à l'établissement au Bas-Saint-Laurent en partenariat avec Promutuel assurance

Quoi :

Sans doute un volet qui a capté votre attention.
Un soutien financier de 5 000 $ peut être accordé à l'issue du parcours, sous réserve du respect des conditions de participation.

Comment : Il faut avoir compléter le parcours et respecter toutes les conditions : payer vos frais d'inscription, collaborer aux suivis mensuels, maintenir votre entreprise en fonction au Bas-Saint-Laurent, participer aux activités collectives et individuelles.

**Pour être considéré avoir complété le parcours d'incubation, un participant ne peut s'absenter à plus de 20% des activités, si justifié au moins 48h à l'avance, ou à un maximum de 5% des activités sans avertissement.

Alors : 5000 $, rien à dire de plus !

Jusqu'à
10 000 $

en offre de services

Module transformation alimentaire

Quoi : Un accompagnement par le CDBQ pour développer un nouveau produit alimentaire transformé, afin de diversifier vos revenus.

Comment : Formule variable : recherche et développement, test organoleptique, valeur nutritionnelle, mise à l'échelle, etc.

**Places limitées pour ce module. Les entreprises selectionnée pour le Germoir et intéressées par la transformation alimentaire devront présenter leur projet à un sous-comité transformation. Un coût supplémentaire est à prévoir (voir page 10).

Alors : On pourrait trouver vos produits sur toutes les tablettes !

1x /mois

séance de suivi
personnalisé

Un suivi mensuel

Quoi : Un accompagnement régulier est assuré tout au long du parcours, avec des modalités adaptées aux besoins.

Comment : Formule variable : appel, courriel, visite : en fonction de vos besoins !

Alors : Nous sommes là pour vous, du début à la fin !

Après

le parcours,
le suivi continu !

Un suivi post incubation

Quoi : Un suivi post-incubation est également proposé afin de soutenir la poursuite du développement de l'entreprise.

Comment : Formule variable : appel, courriel, visite : en fonction de vos besoins !

Alors : Qu'est-ce-que vous attendez pour déposer votre candidature?

C'est pour qui?

Le programme s'adresse aux personnes de 18 ans et plus ayant un projet d'entreprise agricole en phase de démarrage (1 à 5ans), situées au Bas-Saint-Laurent.

Les participant·e·s doivent :

- détenir un numéro d'identification ministériel (NIM) ou y être admissibles;
- disposer d'un lieu d'exploitation (propriété ou location).

Les promoteurs ne disposant pas encore d'un site peuvent être orientés vers des ressources spécialisées.

PSSTT : Vous avez un projet agricole, mais vous n'avez pas de lieu pour le réaliser ?

Communiquez avec l'équipe de L'ARTERRE : **Site web de L'ARTERRE**

Combien ça coûte?

1 750 $

+ 1 000$ pour l'option module Transformation

contribution demandée,
payable en trois versements

12 500 $

+ 10 000$ de services supplémentaires
avec l'option module Transformation

valeur estimée du parcours

La valeur réelle du parcours est estimée à plus de 12 500 $.

Grâce au soutien des partenaires, la contribution demandée aux participants s'élève à 1 750 $, payable en trois versements.
Coût additionnel : le module Transformation alimentaire optionnel ajoute un coût de 1 000 $, et équivaut à une offre de services supplémentaire d'une valeur de 10 000 $.

Le dépôt d'un dossier de candidature est gratuit.

Voici les partenaires financiers :

- Entente sectorielle bioalimentaire du Bas-St-Laurent
- Promuel Assurance
- Centre de Développement Bioalimentaire Du Québec (CDBQ)
- Réseau Agri-conseil du Bas-St-Laurent
- Réseau des SADC du Bas-Saint-Laurent
- Financière agricole du Québec
- Syndicats locaux UPA de Rivière-du-Loup, Matanie, Kamouraska et Témiscouata
- Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

Avec la participation financière de :

Québec

COLLECTIF RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT

MRC de La Matanie · MRC de Rimouski-Neigette · MRC de La Matapédia · MRC de Rivière-du-Loup · MRC des Basques · MRC de Témiscouata · MRC de Kamouraska · MRC de La Mitis

PROMUTUEL ASSURANCE

SADC DU BAS-SAINT-LAURENT
Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec appuie les SADC

La Financière agricole Québec

réseau agriconseils Bas-Saint-Laurent

CDBQ Centre de Développement Bioalimentaire du Québec
Quebec Agrifood Innovation Center

UPA L'Union des producteurs agricoles Bas-Saint-Laurent MRC de Rivière-du-Loup

UPA L'Union des producteurs agricoles Bas-Saint-Laurent Matanie

UPA L'Union des producteurs agricoles Bas-Saint-Laurent Kamouraska

UPA L'Union des producteurs agricoles Bas-Saint-Laurent Témiscouata

Comment on fait pour s'inscrire?

Voici les étapes suggérées pour vous inscrire :

1. Télécharger laTrousse de participation(Guide de participation, guide de démarrage, guide de rédaction du plan d'affaire)
2. Prendre connaissance du Guide de participation
3. Compléter le **formulaire d'inscription**
4. Réaliser une vidéo de présentation de votre projet agricole
    a. 3 minutes maximum
    b. permet de voir vos installations
    c. permet de comprendre votre projet
    d. vous pouvez filmer avec un cellulaire sans problème, il n'y a pas de points pour la qualité cinématographique
5. Envoyer par **courriel** les documents suivants avant la date limite (31 décembre 2026) :
    a. Plan d'affaires*
    b. Budget prévisionnel sur 3 ans*
    c. Votre CV (et celui de ton associé si applicable)
    d. Vidéo
    e. Tout document pertinent pour votre projet : bail de location, autorisations environnementales et municipales, etc.

*Un modèle de plan d'affaires et de budget prévisionnel est fourni, mais vous pouvez utiliser une autre version.
Note : Vous pouvez utiliser une plateforme comme WeTransfer pour envoyer vos fichiers.

Assurez-vous d'avoir reçu un accusé réception.

Communiquez avec nous si vous avez des questions !

C'est quoi le processus de sélection?

Vous avez envoyé votre dossier et vous avez de la difficulté à dormir tellement vous êtes excités? Voici les étapes qui s'en viennent :

1	**Vérification devotre admissibilité** Réception de votre courriel confirmant votre admissibilité ou non. Tant que la date limite d'inscription n'est pas dépassée, il est possible de compléter un dossier incomplet.
2 3	**Évaluation des candidatures** En fonction des priorités locales et régionales (voir la grille des priorités locales ci-bas). Invitation à une entrevue de 15 minutes en virtuel avec le comité local de ton territoire.
4	**Sélection des participant·e·s** Toutes les personnes ayant été reçues en entrevue recevront une lettre de réponse.
5	**Inscription des participant·e·s et signature de l'entente de participation** Paiement du premier versement de 500$.
	Début de la cohorte

Voici un calendrier typique du parcours d'incubation :



Foire aux questions

J'ai besoin d'aide pour monter mon dossier

Envoyez-nous uncourriel à **incubateur@tcbbsl.org** avec vos disponibilités. Nous nous prendrons un moment. Selon vos besoins, nous allons peut-être vous diriger vers le Centre local de développement de votre territoire, l'équipe de votre Municipalité régionale de comté ou un autre partenaire. Chose certaine, nous ne vous laisserons pas seul!

Quelles sont les dates d'inscription 2026 ?

Cohortes	MRC	Nombre d'entreprises
4e cohorte Date limite pour l'inscription : 31 décembre 2026 Début de la cohorte : Février 2027	Toutes les MRC du Bas-Saint-Laurent	8 entreprises. Selon la demande, d'autres places pourraient s'ajouter

Je me suis inscrit, mais je manque de temps pour participer aux activités du Germoir

Oh ! C'est dommage,mais on comprend ça les horaires chargés. En tout temps, vous pouvez arrêter le parcours d'incubation. Les versements déjà effectués ne seront pas remboursés et vous n'aurez pas accès au soutien à l'établissement. Nous prendrons un moment avec vous pour comprendre ce qui vous motive à arrêter le parcours et comment nous pouvons améliorer l'offre pour les prochains participant·e·s.

Grilles d'évaluation

Grille des critères de sélection du Germoir, parcours d'incubation

Critères	Précisions	Poids
Présentation et appréciation générale	Les documents et informations du dossier sont bien présentés (qualité du français, mise en page) et les éléments inclus sont complets et synthétisés. Le/La candidat·e est bien préparé pour son entrevue	10%
Formation du candidat	Le/La candidat·e possède une formation en lien avec son projet Avec l'aide du Germoir, parcours d'incubation, le/la candidat·e développera de nouvelles connaissances et savoir-faire bénéfiques à son projet.	15%
Expérience du/de la candidat·e	Le/La candidat·e possède de l'expérience en milieu agricole ou d'affaires. Avec l'aide du Germoir, parcours d'incubation, le/la candidat·e pourra acquérir de l'expérience sur certains aspects de son entreprise.	15%
Faisabilité	Le/La candidat·e a accès aux installations, équipements, intrants et financement nécessaires à son projet. Le/La candidat·e a identifié des partenaires.	20%
Gestion des risques	Le/La candidat·e démontre une connaissance des risques liés à son projet et à sa production et il/elle a identifié des moyens pour les prévenir et s'y adapter.	10%
Retombées potentielles	Le projet favorise la vitalisation et l'occupation du territoire. Le projet est innovant. Le projet favoriser l'autonomie alimentaire. La pérennité est prise en considération dans le projet.	20%

Grille des priorités locales

Ces priorités ne sont pas exclusives, ce sont seulement des points bonis que peut aller cherche le/la candidat ·e si elles sont répondues. Ne vous empêchez pas de postuler même si votre projet ne cadre pas nécessairement dans la priorité locale.

MRC	Priorités
MRC des Basques	Le projet répond au moins à une de ces priorités locales: • Production ovine • Production de volailles • Cultures maraichères • Agrotourisme • Grande culture pour consommation humaine • Production-transformation • Production fruitière
MRC de Rivière-du-Loup	Le projet démontre une mise en marché structurée
MRC de Kamouraska	Le projet répond au moins à une des priorités locales : • Le développement de la filière mycologique et PFNL • La diversification des entreprises en production et en production-transformation • La diversification de la mise en marché • Les collaborations entre entreprises agricoles • Le développement de l'agrotourisme
MRC du Témiscouata	Le projet répond au moins à une des priorités locales : • Mise en marché de proximité • Production-transformation-diversification • Innovation • Remise en culture des TAD

MRC	Priorités
MRC de Rimouski-Neigette	À candidature égale, une priorité sera accordée au projet qui : • favorise la diversité (intra-entreprise et dans l'écosystème agricole en général) • avec une mise en commun, des partenariats dans l'écosystème • qui favorise la valorisation du territoire et la chaîne de valeur
MRC de La Matanie	Contribution aux retombées économiques locales par l'approvisionnement, la transformation ou la commercialisation sur le territoire de la MRC de la Matanie.
MRC de La Matapédia	• Ferme de proximité • Concordance avec les objectifs du PDZA • L'effet Wow du comité
MRC de La Mitis	À candidature égale, une priorité sera accordée au projet structurant de démarrage et de transfert non apparenté qui favorise la vitalisation agricole du territoire

Le Germoir, parcours d'incubation, est un programme rendu possible grâce à la collaboration de partenaires engagés et aux contributions de partenaires financiers, institutionnels et territoriaux qui partagent la vision d'un développement agricole durable et enraciné dans le Bas-Saint-Laurent :

Avec la participation financière de :

Québec

Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

MRC de La Matanie

MRC de Rimouski-Neigette

MRC de La Matapédia

MRC de Rivière-du-Loup

MRC de La Mitis

MRC des Basques

MRC de Témiscouata

MRC de Kamouraska

UPA Pouvoir nourrir Pouvoir grandir Bas-Saint-Laurent

Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

PROMUTUEL ASSURANCE

SADC du Bas-Saint-Laurent

Canada

Développement économique Canada pour les régions du Québec appuie les SADC

La Financière agricole Québec

réseau agriconseils Bas-Saint-Laurent

CDBQ Centre de Développement Bioalimentaire du Québec

Quebec Agrifood Innovation Center

UPA L'Union des producteurs agricoles Bas-Saint-Laurent MRC de Rivière-du-Loup

UPA L'Union des producteurs agricoles Bas-Saint-Laurent Matanie

UPA L'Union des producteurs agricoles Bas-Saint-Laurent Kamouraska

UPA L'Union des producteurs agricoles Bas-Saint-Laurent Témiscouata



Votre entreprise est lancée,

et maintenant ?

Le recrutement de la 4e cohorte est en cours.

Date limite de dépôt des dossiers : 31 décembre 2026

Formulaire de candidature en ligne

POUR TOUTE QUESTION

Stéphane Lussier

418 509-2141

incubateur@tcbbsl.org